

AIDE - **m**ÉMOIRES
LETTRE D'INFORMATIONS

Octobre 2021 – Numéro 1

La lettre du déménagement laisse place à Aide-Mémoires, la lettre qui vous présente ce qu'il ne faut pas manquer aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle

Devoir de **m**émoires

Les 150 ans du département

Il y a 150 ans, le 7 septembre 1871, l'Assemblée nationale adopte une loi indiquant que « les territoires restés à la France, qui dépendaient du département de la Moselle [...] [seront] rattaché[s] provisoirement au département de la Meurthe » et que « le département de la Meurthe portera provisoirement le nom de Meurthe-et-Moselle ».

150 ans plus tard, le provisoire perdure encore ! À la suite de la Grande Guerre, avec la réintégration de l'Alsace-Moselle, revenir aux limites départementales antérieures à la guerre de 1870-1871 est envisagé. Mais l'attachement des populations, dans les territoires annexés, au droit local issu de la période allemande (1871-1918) conduit à l'abandon du projet.

Pour les 150 ans du canard, forme départementale unique, retrouvez toutes les informations sur les commémorations et des ressources historiques [sur le portail](#) prévu à cet effet.

Événement

Salle de lecture : la réouverture



Depuis le mardi 7 septembre 2021, les archives départementales de Meurthe-et-Moselle sont à nouveau ouvertes au public dans le nouveau Centre des mémoires, leur écrin flambant neuf. Nous vous accueillons ainsi tous les jours

de 9h à 17h30, sans interruption, et sur réservation des cotes 48h à l'avance (jusqu'à achèvement du récolement informatique des archives). Pour suivre les dernières informations, rendez-vous régulièrement sur [notre site internet](#).

Sylvie Crunchant-Duval, vice-présidente du Département, et Hélène Say, directrice des archives départementales de Meurthe-et-Moselle, ont accueilli les trois premiers lecteurs et les ont invités à pénétrer dans le nouvel établissement. Pour l'occasion, un cadeau leur a été remis : les brochures publiées par le service des archives et une reproduction du plus ancien plan connu de Nancy, daté de 1611, avec la représentation de la ville vieille et de la ville neuve de Charles III.

Présentation De nouveaux espaces



Une fois franchies les portes de l'accueil, vous découvrez la nouvelle salle de lecture. Finies, les deux pièces en enfilade, sombres, encadrées par d'anciennes bibliothèques en bois chargées de livres, d'usuels et d'inventaires ! Finie, la traversée de la cour extérieure (par beau temps passe encore !) pour accéder à un poste informatique.

Désormais, derrière les portes noires vitrées se déclinent différents espaces, tous enclins à vous faire profiter d'une belle expérience d'archives.

Un premier espace permet la consultation d'inventaires sur papier ou numériques, avec la mise à disposition d'ordinateurs. Archives anciennes, modernes et contemporaines, inventaires des services d'archives

des départements limitrophes, fichiers de la bibliothèque sont ici interrogeables.

Vient ensuite l'espace des présidents et des magasiniers, où vous retirez tout autant des conseils quant à votre recherche que les documents que vous aurez commandés.

Enfin, c'est une salle toute en profondeur, lumineuse et moderne qui vous accueille, avec des postes informatiques pour consulter notamment les archives numérisées, une table surélevée de consultation des grands formats, des étagères riches d'usuels (dictionnaires, guides de généalogie, etc.) et d'une sélection de périodiques locaux.



Par ailleurs, une salle de restauration est à votre disposition pour le déjeuner, avec possibilité de maintenir au frais et de réchauffer vos plats... si le parc et le beau temps ne sont pas une invitation au repas en extérieur.

Trou de **mm**émoire ? Jeu : les règles de bonne conduite !

Archi vous propose de réviser les règles de bonne conduite dans une salle de lecture d'archives. Saurez-vous déceler toutes les mauvaises pratiques ?

Nous ne vous en voudrons pas si vous vous aidez de [notre règlement de salle de lecture en ligne](#).



Le saviez-vous ?

Les personnages d'Archi et Lyra, que vous avez rencontrés notamment au fil de nos lettres d'informations précédentes, sont nés sous le crayon de l'artiste illustratrice [Galingale](#).



Rencontres

Dans les coulisses des archives, aux côtés des agents

Retrouvez ici les interviews intégrales de quatre agents qui se sont prêtés au jeu des présentations de missions indispensables au bon fonctionnement de la salle de lecture.

Propos de Delphine, Lucie, Alexandre et Christophe recueillis par Archi et Lyra

L'accueil, la présidence et le magasinage



Archi – Bonjour les archivistes ! Ça y est nous y sommes. La salle de lecture a repris du service ! Les lecteurs l'attendaient, et vous ?

Delphine – C'est une joie aussi pour nous de reprendre cette mission d'accueil, de retrouver les usagers. C'est une joie de voir que les documents sont à nouveau communiqués, reprennent vie.



Christophe – Nous renouons avec la diversification des missions propre au métier des agents d'archives. Après des mois de transferts de documents, de mise en rayonnage, etc., en bref d'opérations centrées sur le *backstage* des archives, nous allons enfin au devant du public.

Lucie – Et quel plaisir d'accueillir, aux côtés de mon collègue Colin, dans des locaux neufs, spacieux et propres !

Lyra – Jouons au Brainstorming. Si je vous demande un mot pour qualifier votre rôle d'accueil ?

Lucie – Mettre à l'aise. Un mot, mince... Familiariser ! À l'accueil, je reçois des habitués des services d'archives, qui ont peu besoin de mes explications. Mais, j'accueille aussi de

nombreuses personnes pour lesquelles l'univers des archives est totalement inconnu. Et c'est très agréable d'avoir également ce rôle de guide, dans la simplicité et la sympathie. Les archives départementales sont les gardiennes de tant de richesses qu'il y en a pour les attentes d'un public très diversifié. Tout le monde est le bienvenu.

Christophe – Conseil. Dans le prolongement de l'accueil, mon rôle de président est en effet d'orienter le lecteur, au sein de nos 34 kilomètres linéaires d'archives. Je ne fais pas sa recherche, mais je le guide pour qu'il trouve parfois une aiguille dans une botte de foin par l'intermédiaire des inventaires, dont certains sont accessibles en ligne... Quelle satisfaction partagée quand l'enquête arrive à son terme. Et comme l'indiquait Lucie, nous guidons aussi bien les chercheurs confirmés que les chercheurs d'un jour, avec leurs demandes tout aussi variées : faire son arbre généalogique, étudier les comptes du duché de Lorraine, retrouver une image d'antan de sa maison ou de sa rue, vérifier un bornage, remonter le fil des propriétaires d'un bâtiment...

Delphine – Utilité, échange, partage. J'en ai toute une liste de mots ! La communication des documents et la circulation des informations donnent du sens à tout notre travail en amont. Les magasiniers ferment ainsi la boucle du fonctionnement de la salle de lecture en apportant les documents depuis les magasins jusqu'aux usagers, en enregistrant les prêts et les retours. Et je reste disponible, bien entendu, pour toutes demandes de reproduction (NDLR

suivant les autorisations) et demandes inhérentes à la salle.

Lyra – Et s’il y avait une mauvaise carte dans votre main, un point noir ?

Christophe – Tu oses poser la question ? (sourire) Eh bien, je vais mentionner la difficulté de renseigner les usagers avec une demande peu précise. « Je fais une recherche sur le château X. » Point ! Ces demandes très générales sont fréquentes, mais il n’est pas toujours simple de savoir ce qui intéresse vraiment le lecteur. Les préliminaires de la construction, les plans, les légendes qui entourent le lieu, les personnes qui l’ont habité, etc. Nous devons affiner souvent la demande initiale au fil de la discussion avec le lecteur.

Lucie – À l’accueil, le rôle le moins agréable est d’apprendre à certains

lecteurs qu’ils doivent laisser au vestiaire une bonne partie des éléments qu’ils pensaient pouvoir faire entrer : manteau, stylos, parapluie, sac, gel hydro-alcoolique en vogue actuellement, etc. Mais ce règlement est nécessaire et adapté au vu de l’unicité des documents d’archives.

Delphine – De mon côté, c’est assez frustrant de faire circuler des chariots de documents en ne connaissant pas ce qui anime la recherche des lecteurs. C’est comme apporter un plat mystère, sous cloche, sans participer au déclochage. Si le lecteur qui vient retourner son document semble satisfait, ça atténue un peu l’amertume !

Archi – D’ailleurs, durant les mois de déménagement, nous avons parcouru de nombreuses fois les

couloirs du Centre des mémoires. C’est un très grand bâtiment. Vous ne vous y perdez pas ?

Delphine – Il faut quelques jours pour s’adapter certes. Mais les plans rectilignes des étages et la présence d’ascenseurs pour tous les niveaux, facilitent grandement la livraison des documents jusqu’aux lecteurs.

Christophe – Et une fois que le récolement de l’ensemble des documents sera abouti, tout sera optimal pour le fonctionnement de la salle de lecture et la satisfaction des lecteurs !

Archi – Merci à vous trois pour cette interview dans les coulisses des archives. Rendez-vous le mois prochain pour découvrir une nouvelle mission d’archiviste !

La bibliothèque d’archives

Archi – Bonjour Alexandre. Un tête-à-tête pour nous parler de la bibliothèque des archives.

Alexandre – Oui. Ça peut paraître étonnant pour beaucoup d’usagers d’entendre parler d’une bibliothèque au sein des archives. Pourtant, il existe bien des livres au milieu des archives !

Archi – Est-ce une particularité des archives départementales de Meurthe-et-Moselle ?

Alexandre – Pas du tout. Une grande partie, pour ne pas dire l’ensemble, des archives départementales et municipales dispose d’un fonds de livres, constituant les collections de la bibliothèque d’archives, plus ou moins riche et importante selon les services. C’est une circulaire du 26

août 1837 du ministre de l’Intérieur qui a institué les prémices de ce que sont aujourd’hui nos bibliothèques d’archives. Et la curiosité des archivistes paléographes qui se sont succédés au sein de nos institutions n’a cessé d’alimenter les collections historiques, sur des sujets aussi variés que l’archéologie, la numismatique, l’héraldique, l’architecture, etc. La première véritable constitution d’une bibliothèque historique aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle est le fruit d’Émile Duvernoy (1861-1943), directeur de 1888 à 1927. Pour en savoir davantage, je vous invite à consulter [la page Internet dédiée](#).



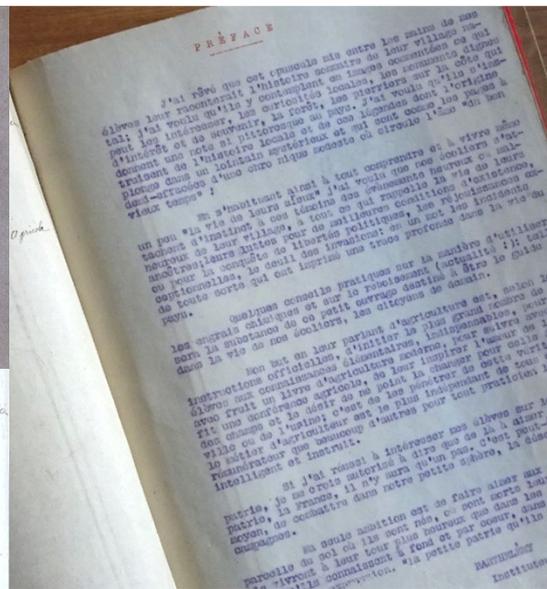
Archi – Pourquoi une bibliothèque d’archives ? Comment rend-elle service à l’usager ?

Alexandre – Le rôle de la bibliothèque est de faciliter l’expérience du lecteur, d’ étoffer ses connaissances sur le sujet qui fait l’objet de sa visite, de préciser et délimiter un contexte, de lui donner des pistes de recherches et des états des sources déjà réalisés. Pour

résumer, c'est une porte d'entrée vers les archives. On y retrouve des périodiques et des imprimés, comme en médiathèque, mais aussi des documents administratifs, tels le *Bulletin des lois* et *Le Moniteur universel*. Les documents renseignent parfois des thèmes nationaux mais éclairent le plus souvent l'histoire locale.

Archi – Quels changements pour cette réouverture au public par rapport à ce qui était pratiqué dans les anciens locaux ?

Alexandre – À l'hôtel de la Monnaie, une partie conséquente de la bibliothèque était en accès libre dans les deux salles de lecture adjacentes, dont des imprimés pas tout jeunes. Cela était peu adapté à leur conservation, sans compter le désordre engendré par des remises en rayon aléatoires. Dans la salle de lecture du Centre des mémoires, il y a donc entre autres une présentation des dernières acquisitions, des dictionnaires biographiques, des guides de généalogie et une sélection de périodiques d'histoire locale et de sociétés savantes. Citons par exemple, *Les Annales de l'Est*, *Le Pays lorrain*, *Généalogie lorraine*, *Arts nouveaux*, *Lotharingia*.



Archi – Un document exceptionnel au cœur de cette bibliothèque d'archives ?

Alexandre – L'exceptionnalité d'un document est très subjective si elle ne s'arrête pas sur des critères marchands. Je ne vous parlerai pas du document le plus ancien, du plus petit, du plus onéreux, du plus rare, mais d'une étude avec un supplément d'âme. Il s'agit de la monographie de l'instituteur V. Barthélemy sur *Choley et son territoire* (cote 4° 1434). Rédigée en 1912 et tirée en peu d'exemplaires, ce témoignage est celui d'un homme fier de ses origines lorraines et de son devoir de transmission. Des mots instructifs et passionnés, dont la lecture rapide est

agrémentée de photographies légendées et de cartes dessinées à la main. C'est notamment ce type de documents peu diffusés que la bibliothèque d'archives peut vous permettre de découvrir.

Archi – Quelque chose à ajouter ?

Alexandre – Je vous invite tous, lecteurs, à dénicher votre trésor ! On vous accueille en effet également pour consulter et parcourir les pages des documents de la bibliothèque qui ne sont pas moins rares ou uniques parfois que les pièces d'archives. Alors n'hésitez pas !

Archi – L'invitation est lancée. Lecteurs d'archives et de livres, à bientôt donc.

Mémoire d'éléphant

Journée mondiale de la mer (30 septembre)

La mer en Meurthe-et-Moselle ? Il y a bien longtemps qu'elle a disparu, mais elle a laissé quelques traces. Les Archives s'en souviennent encore ! L'*Est Républicain* du 5 juillet 1977 nous en relate l'épisode.

« Au Trias, période géologique la plus reculée de l'ère secondaire qui se situe entre 225 et 185 millions d'années avant notre ère, une mer intérieure, le Muschelkalk, recouvrait notamment les régions germaniques. Cette mer se retira pour laisser place à un

désert composé entre autres de sédiments marins. À Nancy, non loin de la place Stanislas, rue Gustave Simon très exactement où s'effectuent les travaux d'agrandissement des archives départementales, a été mis à jour un banc du Muschelkalk. On y a trouvé plusieurs fossiles (ammonites, bélemnites) dont une pièce superbe : un chlamys, mollusque bivalve, incrusté dans le calcaire. Conservé aux archives de Meurthe-et-Moselle, il sera le témoin des temps très reculés où la mer roulait ses flots là où devait naître la Lorraine ».

Pour retrouver les informations sur ces travaux d'agrandissement, [cliquez ici](#)

